

Lancement du deuxième appel à projets PM'up 2014 !

A compter du 8 juillet prochain, la région Ile-de-France lance son deuxième appel à projets PM'Up 2014 à destination des PME innovantes franciliennes. Lancé en 2008, le programme PM'up permet d'apporter un soutien au PME présentant un projet de développement sur 3 ans pour le recrutement, le développement à l'international ou l'innovation. Pour ce nouvel appel à projet, les entreprises ont jusqu'au 18 septembre pour déposer leur dossier de candidature et prétendre à une subvention pouvant atteindre jusqu'à 250 000 euros.

Qui est éligible ?

Le programme PM'up est réservé aux PME ayant une **activité de production de biens ou de services, situées en Ile-de-France et employant au moins 5 salariés**. Ces entreprises doivent être en bonne santé économique et en règle avec leurs obligations sociales et fiscales.

10 secteurs prioritaires ont été retenus pour ce nouvel appel à projets : les éco-activités (énergie, mesure/prévention et réparation des pollutions environnementales), la santé et les sciences de la vie, les technologies de l'information et de la communication, le transport et la mobilité durable, la création, la culture et les loisirs, la création numérique et digitale, les hautes technologies, la mécanique, les matériaux et la performance industrielle ainsi que la solidarité et les besoins sociétaux.

Le projet de développement doit **permettre d'accroître le chiffre d'affaires de la société de +50%**, être **porteur d'emplois** et **favoriser l'attractivité du territoire francilien**.

Quels sont les investissements concernés ?

Parmi les différents types d'investissements éligibles à PM'up figurent :

- Les investissements matériels et immatériels de capacité ou de modernisation,
- Les dépôts ou extension de brevets,
- Les études environnementales et techniques permettant à l'entreprise de réduire son empreinte écologique au-delà des normes en vigueur,
- Les prestations de conseils stratégiques (*par ex : conseil en développement international, audit environnemental, stratégie de communication, étude marketing et commercial, étude de marché, etc.*),
- Le recrutement de cadre dans une fonction nouvelle et stratégique dans l'entreprise,
- La première participation à un salon international,
- Les indemnités d'un Volontaire international en entreprise (VIE).

Plus de 6000 aides territoriales en France, bien souvent méconnues des PME

Au-delà de la région Ile de France, il existe en France plus de 6000 aides proposées par les collectivités locales et les conseils régionaux, à l'instar du programme PM'Up, permettant aux entreprises de se développer. En effet, les collectivités locales disposent de fonds consacrés au soutien de l'économie locale et sectorielle.

Les aides territoriales dépendent de chaque collectivité locale et visent à soutenir une entreprise qui souhaite réaliser un achat immobilier, un matériel lui permettant de répondre à des besoins plus accrus, ou à ses besoins de recrutement. Elles s'adressent essentiellement aux entreprises en « **bonne santé** » et **attestant d'un projet sérieux et porteur pour son lieu d'accueil**. Il est nécessaire de **bien identifier les programmes existants d'après la situation géographique de son projet**, puis de les rechercher au niveau de sa région, de son département, de sa commune et éventuellement de son groupement de communes. **Plusieurs dispositifs peuvent correspondre à sa situation et être cumulables**, sauf mention contraire et seulement lorsque les objectifs sont différents.

L'attribution des différentes aides au développement répond à des **critères de forme et de fond**. Un dossier technique et financier précis doit être constitué, accompagné d'un prévisionnel montrant la pérennité de l'investissement que les collectivités territoriales attribueront.

En outre, le montant de ces aides varie selon la nature du projet, la zone géographique, le budget du projet et la taille de l'entreprise qui sollicite l'aide.

Sogedev, cabinet de conseil spécialisé dans le financement public, accompagne chaque année, les entrepreneurs à la recherche de financement public auprès des collectivités locales, ou souhaitant candidater au programme PM'Up, du dépôt de leur candidature à la rédaction du dossier détaillé de leurs projets.

A propos de Sogedev

Sogedev aide les entreprises à obtenir, optimiser et sécuriser les dispositifs d'aides publiques pour le financement de l'innovation, du développement local et international. Sogedev répond au besoin grandissant des sociétés innovantes de bénéficier d'un conseil pour les aider dans leurs problématiques de financement public. Elle est aujourd'hui un acteur reconnu sur son marché et est particulièrement appréciée pour la qualité de son expertise et sa réactivité. Depuis sa création, Sogedev a accompli plus de 2800 missions et intervient dans des secteurs d'activité variés tels que les technologies de l'information, les biotechnologies ou encore l'automobile et l'imprimerie. En savoir plus : www.sogedev.com

Contacts presse

SOGEDEV

Julie Taïel /Responsable Marketing
jtaiel@sogedev.com

OXYGEN

Monique Kindrebeogo / Maëlle Garrido
01 41 11 23 99
monique@oxygen-rp.com